



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 3 novembre 2023

La préfète prend des mesures pour la manifestation du 4 novembre à Strasbourg

Afin d'éviter les troubles à l'ordre public et de permettre que la manifestation « pour la paix à Gaza et contre les massacres » du 4 novembre se déroule dans le calme, la préfète du Bas-Rhin a décidé de prendre les mesures suivantes, :

- **Interdiction** du port et du transport d'armes par nature et tout objet susceptible de constituer une arme.
- **Interdiction** du port et du transport par des particuliers des mortiers, artifices de divertissement et artifices pyrotechniques.
- **Interdiction** du port et du transport par des particuliers de conteneurs individuels, de substances ou de mélanges dangereux, inflammables ou corrosifs tels que, par exemple, l'alcool à brûler ou l'essence.
- **Interdiction** du port et du transport par des particuliers d'équipements de protection destinés à mettre en échec tout ou partie des moyens utilisés par les représentants de la force publique pour le maintien de l'ordre.

Ces mesures sont applicables à **Strasbourg le samedi 4 novembre, de 13 h 30 à 20 h 00** aux abords et au sein des cortèges, défilés et rassemblements.

L'arrêté préfectoral est consultable dans le recueil des actes administratifs, disponible sur le site internet de la préfecture : www.bas-rhin.gouv.fr

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)